PROGRAMME OFFICIEL 1 FR. 50



## SAUMUI SAMEDI

DIMANCHE

## propos de ...

# LES SPORTS ENTRE-DEUX-GUERRES EN ANJOU

Après la Grande Guerre, le thème de la régénération de la population hante les discours publics ; les activités sportives deviennent le moyen de se tourner vers le bienêtre et le loisir.

Les sports anglo-saxons s'implantent à l'initiative des deux piliers de la société angevine : d'une part l'Église catholique qui mise sur l'éducation de la jeunesse au sein des patronages et d'autre part, les grands patrons qui investissent dans les loisirs de leurs employés afin de mieux les encadrer. Aussi, les associations féminines, ouvrières et étudiantes forment une nébuleuse de sociétés que l'État laisse proliférer et auxquelles adhère près d'un Angevin sur dix dans les années 1920.

Le sport devient spectacle : les stades, les vélodromes, les plans d'eau constituent les nouveaux lieux de rassemblements populaires dont la presse locale se fait l'écho, ou qu'elle suscite elle-même.

Il faut attendre la fin des années 1930 pour que l'État, impose une véritable éducation physique et sportive et finance les équipements nécessaires. Les initiatives du Front populaire en 1936 témoignent d'un nouvel état d'esprit qui associe le sport aux valeurs de liberté et de paix et accompagne une demande de loisirs de l'ensemble de la société, qui s'intensifiera après 1945.











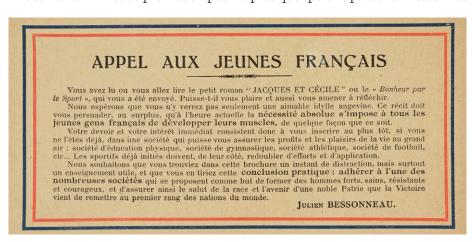


#### PATRONAT ET PROMOTION DU SPORT



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le développement de la pratique sportive est encouragé par de grands patrons dans la droite ligne des mouvements hygiéniste et paternaliste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les principales villes du Maine-et-Loire, ces hommes fondent les premiers grands clubs omnisports et investissent dans la construction d'équipements sportifs, d'abord réservés à leurs seuls employés puis progressivement ouverts à tous. Angers se dote ainsi de deux grands stades de part et d'autre de la Maine, le Stade Julien Bessonneau des filatures du même nom et le Stade du Crédit de l'Ouest des frères Fortin. Si cette incitation au sport par le patronat vise au départ à encadrer les ouvriers, elle témoigne aussi d'une volonté sincère de la part de ces dirigeants de promouvoir l'exercice physique comme une pratique salutaire pour la santé et nécessaire à la vitalité de la population.

Document 1. Billet de promotion pour la pratique sportive par Julien Bessonneau, c. 1920 (1 J 5081)



Document 2. Le gymnase des corderies Bessonneau. Illustration tirée du roman Jacques et Cécile ou le « Bonheur par le Sport », Curnonsky, Paris, 1920 (BIB 11350)



« Quant à Jacques, sans cesser de venir en aide à maman Métivier, il avait poursuivi son entrainement tout l'hiver au Gymnase des corderies », p. 57.

Document 3. Création du Sporting-Club du Crédit de l'Ouest relatée dans la presse locale, Le Petit Courrier, 11 octobre 1919 (97 JO 37)



- 1. Quelle impression donne le gymnase des corderies Bessonneau?
- 2. À quelle victoire est-il fait allusion dans l'appel aux Français?
- 3. Quel type de société se trouve à l'origine de la création du Sporting Club du Crédit de l'Ouest (SCCO)?
- 4. Que recherche une entreprise en participant ainsi à la promotion du sport pour ses employés?

#### LE SPORT, UN ENJEU POLITIQUE



Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement à partir de 1905, le sport participe à la rivalité entre la République et l'Église. Dans chaque commune du Maine-et-Loire, l'encadrement des loisirs et de la jeunesse revêt une importance politique qui s'accroit lorsque, à partir de 1924, l'État jusque-là peu présent dans la sphère sportive crée l'obligation d'un agrément pour les sociétés sportives. C'est l'occasion pour les autorités préfectorales de faire le point sur les associations dites « réactionnaires » et celles qui semblent favorables aux idéaux républicains, qu'il convient de favoriser et de subventionner.

Chaque rencontre ou manifestation sportive devient ainsi un enjeu d'influence entre les associations spor-

tives laïques et républicaines, et les clubs sportifs des patronages de paroisse. Les élus locaux sont parties prenantes de ce nouveau terrain de compétition, chacun accusant l'autre camp de politiser le sport à des fins électoralistes.

Document 4. Lettre du maire de Saint-Mathurin au préfet de Maine-et-Loire concernant la société sportive « l'Ardente » présidée par le curé du village, 18 novembre 1920 (40 M 31)

Saint-Mathurin, le 18 nov. MAIRIE SAINT-MATHURIN Le maire de St mathurin - à Monsieur le Préfet de maine a loire monsieur le Préfet, La Société "l'Ardente" portait, avant la guerre. le nom de "ft Laurent" "Laurent" était le prinon te ton fondateur, m. l. Abbi Bompas, curi se la paroisse he but an que poursuit cette société est l'éducation physique, intellectuelle a morale de ses membres actif : mais le but secret apparaît aux yeux de tout le monde : il s'agit le former une génération d'électeurs qui puissent conquérer le pour air municipal au profit de l'ancien conseil, battu, à chaque Scrutin, Sepuis 1910. Les tendances de la Société "L'Ardente" sont très nettement anti républicaines et cliricales. Elle Wa pas 2 autre chef que le Cure actuel, qui est Un medicine exprit, intrausigeant et borné. Te ne traine pas, vans les archires de la mairie, trace de la zielaration priver par la loi sat = juillet

Je ne sais si cette société est affilice à 2 autres tocietes similaires, mais il est un fait indiniable, L'est que lorsque ses membres actifs font une excursion in Schors & la Commune, ils tont reçus au presbytère de l'endroit, par leurs coreligionnaires: L'est une propagande "ardente". L. "Ardente" est puiss amment soutenue par des dons my etirioux. Elle vient d'édifier, pour les enercices, les jeux, les tisertissements de ses membres actifs et honoraires, un bâtiment qui un ivalue à 50.000. Il faudra le meubler, et c'est une sépense de 10.000, qui tera converte sons peine, à l'heure que fixera le Cure, prisident: elle peut vivre et prospèrer sans le secours de l'Etat. J'ajouterai qu'à l'mathurin, une société de tis, gymnactique et préparation militaire, l''Union", agréée par les Louvoirs publics, qui it ait prospère avant la guerre, vient d'être reconstituce, sous la presidence de son fondateur, le docteur Peyssonnie. Elle ria que des dettes, et, cependant, elle a pu acqueris sen terrain de jeux. L'est cette société, ouverte à tous, changère aux partis, tererement maintenue tans le corre

- 1. Que reproche le maire à la société sportive?
- 2. Quels sont les éléments qui montrent le lien entre l'Église et cette société?
- 3. À quoi fait référence la loi du 1er juillet 1901?

#### L'ÉMANCIPATION DES FEMMES PAR LE SPORT

#### Une partie de Hockey Féminin



Les « Années folles » sont un temps fort de l'émancipation des femmes en France. Après quatre années de guerre au cours desquelles elles ont participé à l'effort collectif, les Françaises souhaitent désormais un statut différent au sein de la société. Cela se traduit par une aspiration à l'égalité des sexes et par des revendications politiques et sociales.

Le sport féminin participe à cette volonté d'une nouvelle représentation de la place et du corps des femmes, d'une féminité nouvelle, très éloignée des canons traditionnels. Les cheveux et les jupes raccourcissent et les tenues de bain dévoilent les formes des nageuses.

En Anjou, Robert Amy, futur maire de Saumur en 1925,

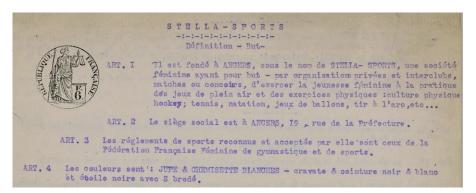
sera l'un des artisans de cette montée en puissance du sport féminin avec la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Éducation Physique dont il prend la présidence en 1920 et situe le siège dans sa ville. Partout des clubs sportifs féminins se créent à l'image des premières sociétés sportives angevines exclusivement féminines, la Stella Sports d'Angers et l'Églantine de Chalonnes-sur-Loire en 1922.

Document 5 et 6. Sportives des années 1920, s. d. [début XXe s.] (23 Fi 20 /1-2)





Document 7. Fondation de la société sportive féminine Stella Sports, 27 juillet 1922 (121 Alpha 11)



- 1. À l'aide des photographies, montrez que l'image des femmes se transforme dans les années 1920.
- 2. Quels sont les sports pratiqués dans cette société féminine ?
- 3. Qu'est-ce que cela démontre?

#### LA PRESSE SPORTIVE

La place grandissante occupée par le récit des événements sportifs dans la presse quotidienne et la création d'hebdomadaires exclusivement consacrés au sport permettent de diffuser encore plus largement les exploits sportifs locaux ou nationaux. Mais son rôle ne se limite bientôt plus à la seule relation des événements sportifs, elle en assure également l'organisation et le financement.

En Anjou, le sport cycliste en est le meilleur exemple. Le Petit Courrier est ainsi l'organisateur de la course du « Circuit de Maine-et-Loire » qu'il finance, en partie, par la publicité payée par les nombreux constructeurs de cycles angevins et le concours du « Moto-Véloce-Club Angevin » présidé par l'industriel Louis Cointreau. Il est aussi à l'origine, avec L'Écho Sportif, d'une souscription en faveur de la construction d'un vélodrome à Angers, inauguré en septembre 1922.

À partir des années Trente, sans disparaître, la presse sportive perd de son poids face aux nouveaux moyens de diffusion que sont la radio puis la télévision.

Document 8. Inauguration du Vélodrome d'Angers, Le Petit Courrier, 10 septembre 1922 (97 JO 43)



Document 9. Publicité pour la marque Continental, Le Petit Courrier, 11 septembre 1922 (97 JO 43)



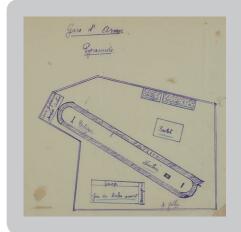
Document 10. Publicité pour les cycles « Chimère », L'Écho sportif, 9 février 1924 (56 JO 1)



#### Question

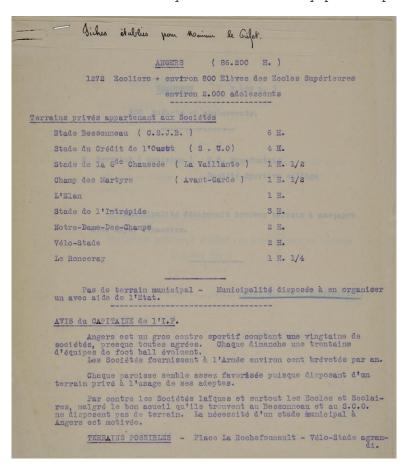
1. Rédigez un article de presse décrivant l'inauguration du Vélodrome d'Angers, la victoire du champion de France lors du Grand prix d'Angers et l'ambiance populaire de cet événement.

#### UNE LENTE DIFFUSION DU SPORT DANS LES CAMPAGNES



À la demande du gouvernement, deux enquêtes nationales (en 1929 et en 1936) recensent les équipements sportifs de chaque commune. Elles mettent en évidence le nombre limité d'équipements collectifs en particuliers dans les communes rurales du Maine-et-Loire. Les trois-quarts d'entre elles ne possèdent ni associations sportives ni équipements dédiés. En effet, jusqu'aux années 1930, l'État a laissé les initiatives privées encadrer les différents sports. En terme d'installation et d'association les milieux urbains, bourgeois et ouvriers sont favorisés. Dans un département très rural dans l'entre-deux-guerres, la pratique du sport entre en concurrence avec la pratique de l'agriculture : dans les campagnes, on ne souhaite encore sacrifier ni le temps, ni l'espace aux « sports modernes » et encore moins aux loisirs.

- Document 11. Réponse du maire de Faveraye-Mâchelles à l'enquête nationale pour l'aménagement de terrains de jeux, 1929 (5 T 1)
- « Un terrain de jeu existe-t-il ? Aucune installation pour jeune n'existe dans la commune, à l'exception d'une société de musique. Tous les enfants ou jeunes gens sont occupés à la culture (agriculture) et le dimanche ont réellement besoin de repos physique. Une organisation pour gymnastique ne serait certainement pas fréquentée. Le maire ».
- Document 12. Bilan de l'enquête nationale sur les équipements sportifs pour la ville d'Angers, 1929 (5 T 1)



\* La lettre H désigne à la fois le nombre d'habitants de la ville et la superficie en hectares des terrains de sport.

- 1. Quel argument du maire justifie l'absence d'installation sportive sur sa commune ?
- 2. De combien de stades dispose la population angevine ? À qui appartiennent-ils ? Quels sont les besoins en équipement invoqués?

### VERS UNE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE POPULAIRE ET SCOLAIRE : L'ACTION DU FRONT POPULAIRE



Tout en encourageant sa pratique pour affirmer la vitalité et la régénération de la « race française », le sport reste principalement pour l'État un vecteur de rayonnement international par la participation à l'organisation et aux compétitions des Jeux Olympiques. Alors que l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie font du sport un outil de propagande et d'encadrement, il faut attendre le Front populaire pour que les valeurs portées par les partis de gauche généralisent sur le plan national une éducation physique et sportive populaire en opposition au sport-spectacle promu jusqu'alors.

C'est au sein du ministère de la santé du Front populaire que le sous-secrétaire d'état aux sports et à l'organisation des loisirs, Léo Lagrange, impose cinq heures hebdomadaires d'EPS à l'école et crée un Brevet sportif populaire en 1937. Ainsi, donne-t-il une finalité sociale et culturelle aux sports et aux loisirs, considérés comme moyens d'épanouissement de la classe ouvrière et de la jeunesse après les années de crise; ce que la semaine de travail de 40 heures et les premiers congés payés favoriseront.

▶ Document 13. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports. Portrait extrait de *L'Ouest*, 8 décembre 1936 (87 JO 58)



▶ Document 14. Extrait de l'article du *Petit Courrier* relatif au discours de Léo Lagrange le 10 décembre 1936 à Angers. (97 JO 81)

« Les sports ont pour objet de donner la santé, créatrice de force et de joie, condition de la conquête du bonheur. Il expose ensuite ce qui a été fait dans ce sens par lui-même et le gouvernement actuel : création du Conseil supérieur des sports, création de stades et de terrains dont le nombre sera considérablement augmenté l'an prochain; création du Brevet sportif populaire, du tennis populaire etc... Cet effort sportif a pour but de ressusciter la vie physique.

Pour les loisirs tout était à créer, puisque ce sont seulement les récentes lois qui ont créées les congés payés. Des tarifs réduits ont été consentis par les compagnies de chemin de fer cet été. Il en sera de même pour les sports d'hiver. Il faut développer les Auberges de Jeunesse qui facilitent et agrémentent les déplacements. Il faudra aussi organiser des terrains de camping pour développer la vie en plein air.

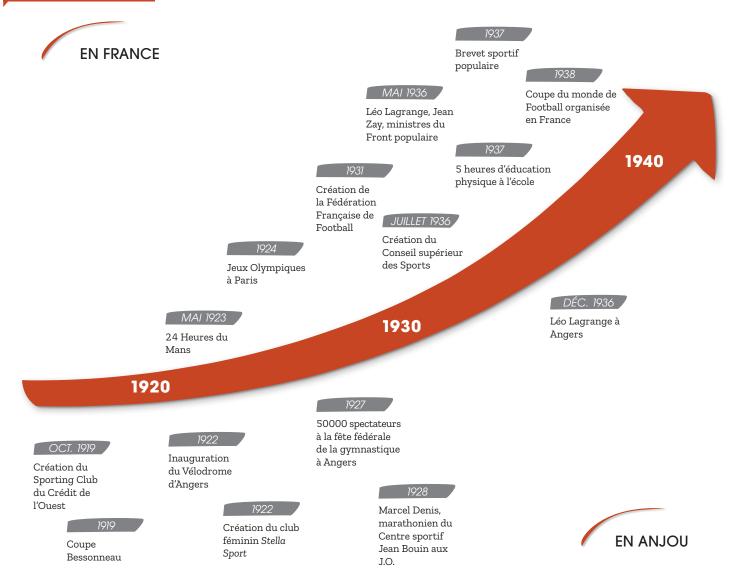
D'un point de vue intellectuel, il faut créer des clubs de loisirs avec des journaux, des revues, le théâtre populaire et le cinéma etc. Pour tout cela il faut de l'enthousiasme, l'orateur termine en faisant appel à la jeunesse dont la santé et la force contribueront à la construction d'un monde nouveau ».

- 1. Quels sont les constats établis sur le sport et les loisirs dans l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste?
- 2. Quels bienfaits du sport sont énoncés par Léo Lagrange? Quelles mesures annonce-t-il et dans quels objectifs social, culturel et moral?

**Brevet sportif populaire :** diplôme décerné après des épreuves sportives (course, lancer, saut, natation) accessibles à partir de 12 ans.

**Patronage:** association accueillant des jeunes et leur proposant des loisirs.

#### FRISE CHRONOLOGIQUE



Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...













**Couverture :** Grandes fêtes sportives féminines, 1938, (Archives municipales de Saumur, 1 I 479)

Illustrations: Page 2. Julien Bessonneau en 1920 (BIB 240)

Page 3. Club sportif «L'Étoile Avant-Garde », Champigné, [1920] (41 F 1 Fonds Julliard)

Page 4. Hockey féminin, L'écho sportif, 19 décembre 1924 (56 JO 1)

Page 6. Plan des équipements sportifs du patronage « Les Gars d'Armor » de Trélazé, 1936 (5 T 2)

Page 7. Affiche pour la promotion du Brevet sportif populaire, Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports, s. d. [XX° s.] (7 Fi 387)

**Bibliographie:** Dietschy Paul, Clastres Patrick, Sport, société et culture en France du XIX° siècle à nos jours, Hachette: Carré Histoire, 2006.

Marais Jean-Luc, Le Maine-et Loire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Picard, 2009.

Remerciements : Véronique Flandrin, Archives municipales de Saumur

Éditeur : Département de Maine-et-Loire

**Responsable de publication :** Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth Verry, directeur

**Texte :** Christophe Barlier, professeur d'histoire-géographie, chargé de mission Sylvain Lavergne, professeur d'histoire-géographie, chargé de mission

Photographie : Éric Jabol

**Coordination:** Sarah Boisanfray, responsable des actions éducatives

Mise en page : Laure Guiselin

 $\textbf{Impression:} \hspace{0.1cm} \texttt{ICI}$